

## Discours du Secrétaire exécutif,

**M. Ahmed Djoghla**

À l'occasion du

**Gala bénéfice de la Fondation québécoise en environnement**

**Le 19 mars 2008**

Bonsoir Mesdames et Messieurs,

Depuis sa création en 1987, l'année même de la publication du rapport de la commission Brundtland sur notre avenir commun, la Fondation québécoise en environnement œuvre inlassablement avec tous les acteurs de la société civile en vue de provoquer et d'accélérer le changement dans l'attitude et les habitudes des québécoises et des québécois en matière de protection de l'environnement. Elle reflète aussi le rôle de leadership et l'engagement du Mouvement des Caisses Desjardins en faveur de l'émergence du développement durable. La protection de la vie sur Terre exige plus que jamais un changement d'attitude et interpelle tous les acteurs de la société civile y compris, et surtout, la communauté des affaires.

### *L'importance de la diversité biologique*

Par diversité biologique, on entend la multitude d'organismes vivant que l'on trouve sur Terre. Ceux-ci nous ont été légués par des milliards d'années d'évolution façonnées par les activités de l'homme. La diversité biologique désigne l'ensemble des différentes espèces végétales et animales et des microorganismes existants.

L'air et l'eau purs, la pollinisation des champs, la nourriture, le traitement des maladies, la régulation du climat, la protection contre les inondations et les orages, les valeurs culturelles, les plaisirs récréatifs, les matières premières pour satisfaire aux demandes des consommateurs – toutes ces choses que nous considérons comme acquises – nous parviennent de la diversité de plantes et d'animaux et de leurs interactions complexes. Nous dépendons tous, pour notre bien-être, de la biodiversité et des services qu'elle fournit.

Les services de filtration qu'offrent les forêts et les marais nous procurent l'air pur que nous respirons et l'eau propre que nous buvons. En effet, 45 pour cent des québécois puisent leur eau potable du fleuve St-Laurent. Sans cette filtration naturelle, les eaux arrivant au fleuve seraient très polluées et les coûts de purification seraient beaucoup plus élevés. Autour du monde, plus de 1,6 millions de personnes dépendent des forêts et des produits forestiers pour subvenir à leurs besoins, et plus de 3 milliards de personnes dépendent de la biodiversité marine et côtière. Pour les plus pauvres au monde, il n'y a aucun autre recours. Une biodiversité robuste représente une vie supportable et même saine.

De plus, la biodiversité est la source de nombreux remèdes. On estime que 80 pour cent de la population dans les pays en voie de développement a recours aux médecines traditionnelles. Par exemple, en 2002-2003 80 pour cent des nouveaux produits chimiques lancés mondialement comme médicaments sur le marché peuvent être reliés à, ou ont été inspirés par, des produits provenant de la nature.

Comme vous le voyez, la biodiversité nous procure non seulement les services fournis par les écosystèmes dont nous dépendons, mais elle a également une valeur économique très élevée.



En ce qui concerne l'agriculture, la biodiversité contribue à la régulation et au maintien des services à travers la formation des sols, le cycle nutritif et la pollinisation. La biodiversité est la base des services culturels à travers ses attraits esthétiques et spirituels, l'agrément qu'offre l'écotourisme. Certaines estimations économiques sont disponibles :

- La valeur des services de régulation fournis par les abeilles comme pollinisateurs de cultures, a été estimée à plus de 2 milliards de dollars américains par an;
- Chaque année, les touristes dépensent quelques 10 milliards de dollars américains pour voir des récifs coralliens sains;
- Même au Québec, la qualité de vie de plusieurs dépend sur la diversité biologique. D'après le Plan gouvernemental sur la diversité biologique 2004-2007, en 1999, l'exploitation des ressources agricoles, forestières et fauniques rapportait au Québec plus de 21 milliards de dollars et donnait de l'emploi direct à plus de 200 000 personnes.

Les aires protégées, créées par plusieurs gouvernements autour de monde, représentent une bonne façon de sauvegarder la biodiversité tout en profitant des services fournis par les écosystèmes. En effet, il y a plus de 100 000 aires protégées autour du monde, ce qui représente 11.6 pour cent de la surface de la Terre (les océans non inclus) - l'une des plus grandes allocations de terre dans l'histoire. Par exemple, le parc national Mantadia de Madagascar fournit plus de 125 000 \$ US par an à la protection des bassins versants et la réduction des désastres naturels. De plus, 33 des 105 plus grandes villes au monde reçoivent l'eau fraîche provenant d'aires protégées. Les aires protégées sont aussi une source de revenu :

- En 2004 le tourisme international a augmenté de 10 pour cent, représentant des revenus de 633 milliards de dollars américains. Un intérêt croissant pour l'écotourisme est à la base de cette hausse.
- En 2000-2001 Parcs Canada a connu un revenu touristique de 84.7 millions de dollars canadiens, ce qui équivaut une hausse de 111 pour cent depuis 1994-1995.

Mais les changements anthropiques sur les fonctions naturelles de notre planète n'ont jamais été, depuis l'apparition de l'homme sur terre, aussi destructeurs que durant le demi-siècle écoulé, entraînant ainsi une extinction inégalée de la biodiversité sur terre. Le taux d'extinction des espèces serait aujourd'hui de cent fois plus élevé que le taux naturel. Selon certains experts, on serait à la veille de la sixième vague d'extinction globale des espèces, la plus grave peut-être, mais assurément la première engendrée par une autre espèce : l'Homme.

### ***La perte de la diversité biologique***

Les bénéfices engendrés par une diversité biologique mondiale salubre et riche sont clairs et incontestables. Les services assurés par des écosystèmes salubres, riches en diversité biologique, constituent le socle du bien-être des êtres humains. Néanmoins, nous les détruisons à chaque seconde. Des 24 services procurés par les écosystèmes récemment étudiés dans l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire, 15 périssent.

Les écosystèmes terrestres et aquatiques de la planète voient leur étendue et leur composition modifiées par l'activité humaine à une vitesse sans précédent, avec une faible compréhension des effets que cela aura sur la capacité des écosystèmes à fonctionner et à fournir leurs services dans le futur.

- 13 millions d'hectares de forêts sont détruits chaque année, soit 18 hectares à la seconde;
- Environ 60 pour cent des principales rivières du monde ont été fragmentées par des barrages et des dérivations, en raison de l'inondation des habitats, de la dislocation des régimes d'écoulement et du blocage des routes migratoires;
- Parmi les 270 000 espèces de plantes supérieures connues, entre 10 000 à 15 000 sont comestibles et environ 7 000 sont utilisées dans l'agriculture. La baisse de la diversité génétique des principales cultures agricoles au cours des 2 dernières décennies peut avoir des conséquences graves pour la sécurité alimentaire;

- L'intensification de la pêche a abouti au déclin des populations de grands poissons de grande valeur tels que les thons, les morues, les espadons et les bars qui occupent une place élevée dans la chaîne alimentaire. Dans l'Atlantique Nord, le nombre de grands poissons a fléchi de deux tiers au cours des 50 dernières années;
- Les scientifiques estiment que les forêts abritent entre 50 et 90 pour cent des espèces terrestres. La grande marge d'incertitude indique le nombre d'organismes vivants de notre planète qui ne sont pas encore scientifiquement décrits, y compris des formes de vie complexes qui seraient grandioses dans leur propre droit mais qui pourraient, par exemple, être aussi la source de nouvelles inventions technologiques et de solutions médicales dans un proche avenir. Pourtant, les forêts disparaissent ou se dégradent à un rythme très rapide partout dans le monde, et plus de 150 espèces disparaissent chaque jour.
- L'abattage illégal d'arbres sur l'île de Sumatra en Indonésie a mené à une déforestation sévère qui a suscité une crue subite tuant, plus que 200 personnes.

Les effets néfastes de nos activités qui dégradent l'environnement sont innombrables. Même si elles représentent des revenus économiques immédiats, à la longue, ces activités qui nuisent à la biodiversité, aux écosystèmes, et aux habitats naturels nuisent aussi à notre économie et notre société. Une croissance économique qui met en danger les ressources naturelles sur lesquelles elle est basée, n'est qu'une destruction économique et environnementale au long terme. En effet, des écosystèmes en santé sont clés si nous cherchions à créer et maintenir un développement économique et social durable.

### ***La Convention sur la diversité biologique (CDB)***

C'est pour ces raisons que les scientifiques et les gouvernements du monde ont créé, en 1992 la Convention sur la diversité biologique. Ouverte à la signature au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, la Convention sur la diversité biologique est le cadre international pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et le partage équitable de ses avantages. Avec 190 Parties, la CDB a une participation quasi-universelle entre les pays qui se sont engagés à préserver la vie sur Terre. La Convention cherche à répondre à toutes les menaces à la diversité biologique et aux services écosystémiques, y compris les menaces que représentent les changements climatiques, par des évaluations scientifiques, le développement d'outils, des incitatifs et processus, le transfert de technologies et de bonnes pratiques et la pleine et active participation des intervenants concernés y compris les communautés autochtones et locales, les jeunes, les ONG, les femmes et les milieux d'affaires. Le siège du Secrétariat de la Convention est situé à Montréal.

En effet, la CDB joue le rôle important d'encourager et coordonner les initiatives internationales visant à conserver de la diversité biologique. Ceci aide à s'assurer que chaque effort renforce le précédent pour le plus grand progrès possible. De plus, le Secrétariat offre aux pays membres de la Convention un soutien technique pour les aider à mettre en oeuvre la Convention. Tout cela fait progresser les buts de la Convention et cherche à contribuer à diminuer non seulement les taux d'extinction des espèces, mais aussi les impacts de ceux-ci sur l'humanité.

Malgré l'existence de cette convention internationale, le taux d'extinction des espèces est 100 fois supérieur au taux de base qui apparaît dans les fossiles et se sont les plus pauvres qui en souffrent le plus. C'est pour ces raisons que, lors du Sommet mondial sur le développement durable tenu à Johannesburg en 2002, 110 chefs d'États et de gouvernements se sont engagés à poursuivre l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique. L'objectif 2010 vise une réduction importante du rythme actuel de l'appauvrissement de la biodiversité aux niveaux mondial, régional et national à titre de contribution à l'atténuation de la pauvreté et au profit de toutes formes de vie sur la planète. Atteindre l'objectif est une tâche ambitieuse qui demande des efforts sans précédent, mais ces efforts sont essentiels.

Malheureusement, ces jours-ci nous ne luttons pas seulement contre les habitudes destructives de l'humanité. Il y a d'autres phénomènes qui mettent en danger la biodiversité. En particulier, les changements climatiques, qui menacent plusieurs espèces et habitats.

### *Les changements climatiques et leurs effets sur la biodiversité*

Les changements climatiques affecteront bien sur tous les pays sans aucune exception. Ils affecteront tous les écosystèmes sans aucune exception. Mais les pays qui ont le moins contribué aux émissions de gaz à effet de serre, et par la suite aux problèmes liés aux changements climatiques, seront ceux qui, moins préparés à faire face aux défis des changements climatiques, en souffriront le plus. Les changements climatiques menacent le patrimoine naturel de chaque pays et délient tranquillement ce filet de sécurité constitué par la biodiversité.

Malheureusement, les impacts des changements climatiques sur les ressources naturelles provoquent déjà des rivalités par rapport à la distribution des ressources, particulièrement les ressources en terre et en eau.

L'agriculture et la biodiversité agricole représentent 20 à 60 pour cent du produit national brut en Afrique. 75 pour cent des Africains dépendent de la pluie pour leurs besoins agricoles. Les changements climatiques risquent de faire perdre à l'agriculture africaine jusqu'à 40 pour cent de ses rendements.

Sur les terres du Serengeti, une migration annuelle de plus de 2 millions d'ongulés est observée, alors qu'ailleurs, en Méditerranée, l'écosystème abrite plus de 11 700 espèces endémiques. Malheureusement, plus de 2 300 espèces propres aux zones arides sont aujourd'hui menacées d'extinction. Les changements climatiques vont accélérer cette déperdition aggravant ainsi les conditions de subsistance de millions d'Africains. Jusqu'à 40 pour cent des espèces endémiques à l'Afrique risquent de disparaître d'ici à 2085 en raison des changements climatiques. Dans les régions appelées le Succulent Karoo ou le Fynbos en Afrique du Sud, on prévoit que 50 pour cent de l'habitat aura disparu d'ici 2050.

Si la consommation d'eau potable est aujourd'hui de 135 litres par jour et par personne dans les pays développés, elle n'est que de 14 litres seulement en Afrique. Les changements climatiques ont déjà fait baisser le niveau du Lac Victoria d'environ 30 pour cent. Le niveau des bassins du Sénégal, du Niger, et du Lac Tchad a baissé d'entre 40 à 60 pour cent. D'ici l'année 2020, la calotte glaciaire du Mont Kilimandjaro pourrait disparaître pour la première fois en 11 000 années. Les forêts nébuleuses du Mont Kilimandjaro constituent une importante source d'approvisionnement en eau pour les populations avoisinantes. Cependant, au cours des 30 dernières années, la perte d'un apport annuel en eau potable équivalant à ce que pourraient consommer 1 million de personnes a été constatée. En 2020, entre 75 et 250 millions d'Africains rejoindront le lot des populations souffrant déjà de pénuries.

La biodiversité marine fournit 50 pour cent des besoins en protéines des populations locales africaines et représente un soutien économique important pour plus de 250 millions de personnes. La mer Méditerranée, qui ne représente que 0,7 pour cent de la superficie mondiale des océans et des mers, recèle de 7,5 pour cent de la faune et de 18 pour cent de la flore marine mondiale. Cependant le réchauffement des eaux menace ce patrimoine naturel exceptionnel. Dans la région méditerranéenne, les changements climatiques sont déjà tenus responsables de la disparition au cours des années 90 des dauphins bleus et blancs et aujourd'hui, 40 pour cent des espèces de requins et de raies sont menacées d'extinction. En effet, le plancton végétal, véritable socle de la chaîne alimentaire des mers et des océans risque, lui aussi, de pâtir des changements climatiques.

Quoi que la perte de biodiversité augmente avec l'intensification des changements climatiques, notre dépendance vis-à-vis des services fournis par la biodiversité augmentera au fur et à mesure que les impacts des changements climatiques deviendront évidents. A l'Est du Canada nous nous attendions à une hausse des températures mais à une diminution de précipitations. Cela prolongera la période de récolte, mais il se peut que les fermiers aient besoin d'introduire de nouvelles espèces de plantes -- des espèces moins susceptibles à la sécheresse. Face à la perte de biodiversité actuelle, nous risquons de perdre les espèces moins connues à l'instant mais qui pourraient être de grande valeur plus tard.

Selon la quatrième édition de l'État mondial de l'environnement rendu public par le Programme des Nations Unies pour l'environnement il y a de cela quelques jours, rapport préparé par 390 experts et revu par plus de 1000 autres, les empreintes écologiques de l'humanité dépasseraient aujourd'hui de 20 pour cent les capacités biologiques de la planète. La consommation en ressources naturelles dépasse donc les capacités régénératrices de notre planète. Si cette mauvaise utilisation, couplée aux effets des changements climatiques, continue, le développement durable pourrait devenir un objectif inaccessible. À vrai dire, la dégradation de

l'environnement et les services fournis par les écosystèmes risquent de défaire l'avancée déjà entreprise vers les objectifs du millénaire.

D'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), des impacts négatifs sur la biodiversité et sur les modes de vie basés sur l'utilisation des ressources naturelles, tels que les changements d'habitats naturels, le changement des cycles de reproduction chez les animaux, et l'augmentation de la vulnérabilité face aux pestes et aux autres dangers, seront ressentis. En effet, les changements climatiques sont l'une des causes majeures de la perte de la biodiversité. En Amérique de Nord, la hausse de températures hivernales permet la croissance des populations de coléoptères des pins qui détruisent les forêts de pins. On s'attend à une perte de 50 pour cent de ces arbres cette année et de 80 pour cent par l'an 2013. Et cette perte contribue directement aux changements climatiques. On estime que la déforestation, incluant la perte des tourbières (terres de tourbes), produit 18 à 25 pour cent de toutes les émissions de carbone.

Le rapport Stern, dirigé par l'ancien économiste en chef de la Banque Mondiale, Sir Nicolas Stern, rapporte que si des actions pour atténuer les changements climatiques ne sont pas entreprises rapidement, des coûts importants résultant d'une récession mondiale, de migrations de masse et de révoltes sociales, pourraient être engendrés. Au Canada, environ 4.43 gigatonnes de carbone sont séquestrées dans les parcs nationaux. S'il fallait payer pour disposer de ce carbone, les coûts seraient entre 11 milliards et 2.2 trillions de dollars.

### *Les effets positifs bidirectionnels*

Comme vous le constatez, le lien entre la diversité biologique et les changements climatiques est bidirectionnel. Les changements climatiques sont un élément moteur important de l'appauvrissement de la diversité biologique, au même titre que l'appauvrissement de la diversité biologique et la détérioration des habitats naturels contribuent aux changements climatiques. Mais heureusement ce lien a aussi un côté positif.

Le maintien de la diversité biologique permettra aux écosystèmes d'offrir une meilleure résistance aux changements climatiques. Le secteur forestier peut jouer un rôle clé dans l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation des écosystèmes forestiers à leurs impacts. Les écosystèmes peuvent mieux résister aux effets attendus des changements climatiques quand ils sont riches en biodiversité. La conservation et la restauration des écosystèmes riches en carbone telles que les zones humides et les forêts peuvent être des mesures de compensation très rentables, tout en fournissant des bénéfices mutuels considérables pour le développement de moyens de subsistance durables et pour la conservation de la biodiversité.

Les mangroves intactes offrent une protection importante contre l'élévation du niveau de la mer. Une étude sur les effets du Tsunami de 2004 montre que les communautés protégées par des mangroves n'ont souffert que de faibles dégâts, tandis que les villages avoisinants, sans cette protection, ont été complètement détruits.

De plus, de nombreux exemples existent où des aires protégées, si elles sont gérées correctement et soutenues localement, peuvent générer des avantages économiques, sociaux et écologiques au-delà des frontières, pour les générations présentes et futures. En outre, les aires protégées et les zones tampons gérées de manière durable sont une «police d'assurance» essentielle contre les changements climatiques et une infrastructure clé pour le 21e siècle.

Les changements climatiques et la diversité biologique sont ainsi deux aspects indissociables de la même réalité de la vie. Le règlement des deux problèmes exige la mise en oeuvre concertée des conventions de Rio au profit de la vie sur Terre. C'est pour cette raison que la CDB travaille en coopération avec la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Convention sur la lutte contre la désertification (CCD) pour achever un ralentissement des taux de perte de la diversité biologiques et la diminution des changements climatiques

Gardons en tête les mots avertis de Kofi Annan, l'ancien Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies: « La préservation de la biodiversité n'est pas seulement l'affaire des gouvernements. Les organisations internationales et non gouvernementales, le secteur privé et tous les individus ont un rôle à jouer dans l'évolution des mentalités et le changement des comportements destructeurs. »

### *L'engagement de tous les acteurs*

Naturellement, pour achever des changements, il faut commencer avec des interventions locales, et puis nationales et mondiales. Mais pour le plus grand effet et succès, chaque initiative doit renforcer les autres. De plus, parce que chaque personne sur cette planète dépend de la biodiversité, que ce soit pour sa santé, l'emploi ou même ses activités récréatives, la conservation de la biodiversité exige des initiatives diverses et convergentes et qui impliquent l'ensemble des acteurs. En effet, la seule façon de combattre les défis globaux que représentent la perte de biodiversité et les changements climatiques est une hausse de la sensibilisation du public aux enjeux ainsi que l'engagement de tous les acteurs.

Ainsi, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique travaille depuis des années, avec plusieurs acteurs : les groupes autochtones, les groupes non gouvernementaux, les universités, les musées, les villes, les jeunes, les femmes, et plus récemment, la communauté des affaires. Un correspondant pour chaque groupe d'acteurs a été attribué au sein du Secrétariat de la Convention comme ressource d'information et de support.

Le SCDB participe à de nombreux événements et conférences variées et maintient des ententes avec plusieurs organismes – y compris les Musées Nature Montréal, plusieurs universités au Québec, ainsi que des instituts de recherche autour du monde. Récemment nous avons pris part à deux conférences sur la biodiversité et les affaires aux universités de Concordia et McGill. J'aimerais aussi noter que Hydro Québec encourage depuis longtemps les recherches environnementales et a fondé L'Institut en Environnement, développement et société à L'Université de Laval.

J'aimerais souligner les efforts exceptionnels du gouvernement du Québec dans la protection environnementale et la sensibilisation du public. Cette province est, sans aucun doute, un leader comme le prouve l'importance qu'elle donne à l'environnement et à la conservation des ressources naturelles. De plus, je me réjouis de l'initiative lancée en collaboration avec les autorités canadiennes et la compagnie Deloitte en vue de la convocation en avril prochain d'une réunion sur le secteur privé canadien et la biodiversité.

En effet, nous sommes bien placés ici à Montréal, cette ville pleine d'animateur des objectifs de la CBD. Je suis honoré que le Secrétariat soit ici à Montréal. Le Secrétariat est doté d'une ville hôte qui fait sa part pour la conservation de la biodiversité.

J'aimerais rendre hommage à M. le Maire Tremblay pour son dévouement aux enjeux de la biodiversité. Il a donné à Montréal une réputation de gardienne de la biodiversité urbaine internationale et fait de son mieux pour mettre en avant ces enjeux autour du monde. Encore une fois, Montréal sera représentée à la conférence internationale de Villes et Biodiversité qui aura lieu à Bonn, en Allemagne, en mai prochain, en marge de la Conférence des Parties de la CBD. Ceci fait suite à une initiative qui a vu le jour lors de la dernière Conférence des Parties, qui s'est tenue à Curitiba, au Brésil, en 2006. Si l'on tient compte que la moitié de l'humanité habite actuellement dans des villes, un pourcentage qui continuera d'augmenter, cette initiative est d'une importance grandissante.

En février 2007, le SCBD a signé un mémorandum d'accord avec la ville de Montréal pour mieux viser les enjeux de la perte de biodiversité. Ceci a été suivi d'un merveilleux don de la ville à notre Musée Nature et Culture. L'appui de la ville et des Musées Nature Montréal était clair le 22 mai passé quand le Jardin botanique de Montréal a été notre hôte pour la célébration de la journée internationale de la diversité biologique 2007, sous le thème de « la biodiversité et les changements climatiques ». Cela a été un événement fabuleux. Merci.

Plus récemment, Montréal, avec le support financier de Telus, a pu participer à l'initiative *Plantons pour la Planète*, la Campagne pour un milliard d'arbres du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dont le but est de diminuer les changements climatiques et la dégradation environnementale, pour la santé de notre planète. J'aimerais remercier Telus pour son support généreux. Chaque projet environnemental est de grande valeur.

L'engagement de la Convention avec le secteur privé a commencé à Curitiba avec un déjeuner ministériel. Il continuera à Bonn, et cette fois, le secteur privé occupera une position plus importante au déroulement de la COP. Le secteur privé européen présentera la déclaration de Lisbonne, un engagement pris durant une conférence à Lisbonne, en novembre 2007, par plus de 400 acteurs, incluant 250 délégués du secteur

privé, qui s'engage à inclure les considérations de la biodiversité dans leurs activités et de collaborer avec les autres acteurs pour réduire la perte de biodiversité. La déclaration reconnaît qu'il y a des avantages compétitifs à gagner dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

Mesdames et Messieurs,

Jamais dans l'histoire de l'humanité les enjeux environnementaux n'ont eu autant d'attention de la part des organismes internationaux, des gouvernements, et du public. Il faut profiter de cette opportunité pour planter les semences du changement. La protection de la vie sur Terre exige la mise sur pied d'une alliance globale qui comprendrait tous les acteurs de la société civile. En effet la réalisation des trois objectifs de la convention sur la vie sur Terre appelle à la mobilisation de tous et interpelle le pays hôte de son secrétariat. La réussite du mandat du Secrétariat de la Convention de Rio appelle à un portage politique de la société civile canadienne, québécoise et montréalaise.

C est pour cela qu'au lendemain même de ma prise de fonction en qualité de Secrétaire exécutif de votre Convention, j'ai lancé, le 2 mars 2006, il y a de cela deux ans, un message aux citoyens canadiens, à l'occasion du dixième anniversaire de l'installation du Secrétariat à Montréal et je cite :

*« L'année 2006 marque le dixième anniversaire de l'établissement du Secrétariat permanent de la Convention sur la diversité biologique à Montréal. L'heure est à la réflexion. Cet anniversaire offre aussi l'occasion de confirmer les mesures pour la réalisation de l'objectif convenu mondialement de réduire le taux d'appauvrissement de la diversité biologique d'ici 2010.*

*« Le Canada et la ville de Montréal ont déjà contribué beaucoup à la cause de la diversité biologique. Néanmoins, je me permets humblement et poliment de demander à nos hôtes et à un plus grand nombre d'acteurs de faire encore plus.*

*En qualité de Secrétaire exécutif de votre Convention, et afin de souligner le dixième anniversaire, je demande aux citoyens du Canada d'unir leurs forces à celles de la Convention en créant « Les Amis canadiens de la Convention de la vie sur Terre ».*

*Je lance une invitation qui, souhaitons-le, attirera l'appui d'« amis » issus non seulement du gouvernement et de la société civile mais aussi des travailleurs scientifiques, des médias, des communautés culturelles, des groupes autochtones, du monde des arts et des femmes du Canada. Bref, je demande à tous les citoyens canadiens de s'inscrire en tant qu'Ami de la Convention.*

*Il me fera plaisir d'accueillir nos nouveaux Amis de la Convention lors d'une première rencontre au mois de juin de cette année. »*

Je tiens donc à réitérer mon appel à l'occasion du dixième anniversaire de ce gala bénéfique de la Fondation québécoise en environnement, je demande à tous ici présents d'unir leurs forces à celles de la Convention en créant « Les Amis canadiens de la Convention de la vie sur Terre ».

Je souhaiterais donc lancer un défi à la Fondation québécoise en environnement de s'associer avec le Secrétariat en vue de la création d'une telle structure qui permettrait la mobilisation des forces vives du Peuple canadien et québécois en vue de la célébration de l'année internationale de la biodiversité en 2010, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je me tiens à votre disposition pour la réalisation de ce projet, dont le temps est venu.

Merci pour votre attention.